Project d’aménagement de la voie verte entre la commune de Ferney-Voltaire au sud et la commune de Gex au nord Sections de Cessy, de Ségny, d’Ornex et Ferney-Voltaire

**DOSSIER D’ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D’UTILITÉ PUBLIQUE**

**Analyse d’un point particulier par**

**Yvan Bohanes habitant d’Echenevex**

Je constate que la véloroute Gex – Ferney emprunte depuis Gex les aménagements cyclables sur l’ancienne voie SNCF jusqu’à la route D1005 qui se trouve sous le giratoire de Martinet. Au lieu de reconstruire la traversée de la D1005 par un pont, le projet descend vers la route D1005 en la logeant de côté est. Par la suite la véloroute doit traverser deux branches du giratoire D15c / D1005 pour se retrouver le long de D1005 de côté ouest jusqu’au giratoire du centre de Cessy.

Je pense, que le bureau d’étude a oublié d’analyser une autre solution qui consiste, effectivement, par la réhabilitation du pont sur la D1005 permettant de longer la D1005 de côté ouest jusqu’au giratoire du centre de Cessy.

Il faut, évidemment, au giratoire D15c / D1005 traverser une branche de ce giratoire. Je pense que la traversée nécessite la création d'îlots intermédiaires de 2 mètres minimum pour garantir la sécurité des cyclistes.

La reconstruction du pont servirait tout d’abord à supprimer la traversée de la D1005 au giratoire D15c / D1005 et par la suite à la voie verte sur l’ex voie SNCF en direction d’Echenevex. De ce fait le pont sera utilisé par les cyclistes allant sur **la véloroute** en direction de Ferney et sur **la voie verte** en direction de Saint-Genis-Pouilly.

**Je demande à l’Agglo et leurs sous-traitants de reconsidérer cette solution qui me paraît une solution optimum pour plusieurs projets d’intérêt général pour un réseau cyclable du Pays de Gex.**

Yvan Bohanes, 16 février 2023